

Procès verbal du conseil d'école n°1

Lundi 3 novembre 2025

Présents :

équipe enseignante : Béatrice Fréring-Mainsel, Lucy Seigne, Cindy Viallon et Béatrice Fanget (directrice)

-mairie : Cédric Loubet (maire de Planfoy), Christine Brault (adjointe), Noël Giraud (adjoint)

-représentants de parents d'élèves : Sophia Teixeira, Aude Monasse, Cloé Dumay, Sabrina Essertel-Roumeau, Marion Bonnissol

-DDEN : Martine Brunon

Excusés: M. Béal (Inspecteur de l'Education nationale), Anne Barbieri-Soulhiard (parent d'élèves), Jordan Chapelon (Titulaire Remplaçant rattaché à l'école), Annabelle Cluzel (élue municipale)

Préambule : retour sur l'élection des représentants des parents d'élèves

La liste d'union a été élue le vendredi 11 octobre avec un taux de participation de 34,18% (pour information ou rappel 42,36% en 2024-2025)

Pour cette année scolaire 2025-2026, les représentants des parents d'élèves sont :

-classe CP-CE1: Sophia TEIXEIRA et Aude MONASSE

-classe CE1-CE2: Cloé DUMAY et Sabrina ESSERTEL-ROUMEAU

-classe CM1-CM2 : Anne BARBIERI-SOULHIARD et Marion BONNISSOL

Les modalités de communication avec les parents d'élèves élus ont été définies comme suit : Sophia Teixeira accepte d'être « représentante référente ». Elle centralisera les questionnements ou autres de l'ensemble des parents en amont des deux prochains conseils d'école afin de les relayer à la directrice avant les conseils d'école.

Voici son adresse mail : s.gheurbi@hotmail.fr

Pour rappel, les prochains conseils d'école auront lieu aux dates suivantes :

-lundi 23 février à 18H00

-lundi 8 juin à 18H00

Mairie

-Sécurité :

-des travaux de sécurisation ont été réalisés durant l'été 2024 au regard des préconisations faites par l'Adjudant-Chef Richard Royet, Référent sûreté. Il prônait notamment l'installation d'un boîtier regroupant alarme incendie, alerte attentat intrusion et risques majeurs avec une alerte en mairie notamment. Monsieur Giraud confirme que cette recommandation a été à l'étude l'an dernier mais qu'elle n'a pas abouti. Elle est en suspens à ce jour.

-exercices de sécurité réglementaires

- Exercice d'évacuation incendie-lundi 22 septembre 2025 : temps entre le déclenchement du signal et la mise en rang pour comptage 2'24" (pour information ou rappel 1' 29" en 2024). Cet écart de temps est dû au fait que l'alerte sonore n'a pas la même intensité au niveau de l'ensemble de l'école. Dans les classes CP-CM1 et CE1-CE2, elle est peu audible. Monsieur Le Maire assure que des vérifications seront faites sur le matériel en place afin de s'assurer d'une meilleure diffusion.
- Un second exercice d'évacuation incendie aura lieu le lundi 1^{er} décembre (exercice inopiné).
- Exercice alerte attentat intrusion : le lundi 17 novembre (mise à l'abri dans l'espace du périscolaire) – le lieu de mise à l'abri avait été préconisé par l'Adjudant-Chef Richard Royet, Référent sûreté (mur en béton armé et porte anti intrusion). Un scenario sera préparé en amont (différent de celui de l'an dernier).
- Exercice PPMS risques majeurs le lundi 2 février 2026

-Maintenance du matériel numérique: le contrat de la mairie de Planfoy avec XEFI pour la maintenance du matériel informatique arrive à échéance. A compter du 1^{er} janvier 2026, monsieur Damart (Pilat informatique) prendra le relais. Quant au copieur, le contrat est toujours en cours avec KOESIO.

-Poursuite de la réflexion autour des aménagements de la cour

Dans le cadre du parcours citoyen des élèves, la réflexion initié l'an dernier autour de l'aménagement des espaces de la cours se poursuit. La directrice relance l'idée d'un banc de l'amitié qui serait « customisé » par les élèves de l'école. Un banc de l'amitié permet d'encourager l'empathie et de lutter contre l'isolement des élèves.

En début d'année, une « assembly » rassemblant tous les élèves de l'école a eu lieu afin de présenter le nouveau matériel (balles, raquettes, jeux de va-et-vient, ballons...). Le planning des jeux de construction (avec choix des espaces dédiés à chaque jeu) a été co construit avec l'ensemble des élèves.

Point soulevé par les représentants de parents d'élèves

Les représentants de parents d'élèves relaient les questionnements/inquiétudes de plusieurs parents au sujet de la pause méridienne.

En réponse aux questionnements/inquiétudes, il est précisé que le silence est demandé aux enfants sur le temps de cantine à l'aide d'une clochette uniquement pendant que les plats sont servis. Par ailleurs, il est mentionné que lorsque le timing logistique le permet, les enfants peuvent avoir une dizaine de minutes récréatives après le déjeuner à la cantine. Il est toutefois noté que ce temps reste accidentogène : deux agents assurant parfois la surveillance de près de 60 enfants. Les parents inquiets sont invités à venir voir in situ le déroulement de la pause méridienne (en avertissant la mairie à l'avance).

Ecole

Quelques rappels :

- Les arrivées échelonnées jusqu'à 8H40 sont fréquentes. Pour rappel, le temps d'accueil du matin se termine à **8H30**.
- Une **absence** est légitime pour les motifs suivants (circulaire absentéisme 2025-2026):

« -Maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille

-Réunion solennelle de famille

-Empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications

-**Absence temporaire** des personnes responsables lorsque les parents les suivent.»

Toute absence non légitime de plus de quatre demi journées par mois est signalée auprès des services de la DIVEL. Les responsables légaux sont destinataires d'un courrier d'avertissement rappelant les obligations légales.

Dans la circulaire de rentrée, M. Dicklé, IA-DASEN, demande à ce que soit présenté, une fois par an, un rapport d'information sur l'absentéisme scolaire dans l'école. La

directrice et son équipe notent une recrudescence d'absences de plus de quatre demi-journées liées à des temps de loisirs pris sur le temps scolaire.

Dans le cadre de ces absences non légitimes, le travail et les devoirs ne sont pas remis aux élèves par anticipation : une pochette regroupant tout le travail fait en classe est remis aux élèves concernés à leur retour en classe.

Dans le cadre d'absences légitimes prévisibles, le travail et les devoirs sont remis par anticipation sous réserve que le motif soit bien précisé.

Retour sur les évaluations nationales du CP au CM2

Une restitution individuelle des résultats des évaluations nationales a été faite auprès des parents dans le cadre de rendez-vous avec chaque enseignante.

Les évaluations nationales sont de véritables points d'appui pour :

- répondre à la difficulté scolaire
- suivre le parcours de l'élève sur toute sa scolarité
- travailler au sein du cycle mais aussi inter-cycle.

Au niveau départemental, les compétences priorisées sont les suivantes :

CP

- Manipuler les syllabes.
 - Comprendre des mots.
-
- Ecrire des nombres entiers
 - Résoudre des problèmes.

CE1

- Ecrire des syllabes.
 - Comprendre des mots.
-
- Ecrire des nombres entiers
 - Résoudre des problèmes.

CE2/CM

- Lire à voix haute un texte.
- Résoudre des problèmes.



Orientations pédagogiques de la circonscription Saint-Etienne Sud

Voici les cinq axes de travail dans lesquels les écoles de la circonscription sont invitées à s'engager :

- aider les élèves à progresser au moyen des évaluations nationales (priorisation de compétences)

- renforcer la pratique sportive
- les relations école-familles
- une utilisation raisonnée du numérique
- le parcours citoyen et l'éducation au développement durable
 - des nouveaux programmes d'EMC en CE1 et CM2
 - des actions ponctuelles fédératrices (le jeudi 6 novembre 2025 journée contre le harcèlement, le mardi 10 février 2026 internet safer day...)
 - des dispositifs fédérateurs (« assembly », élection et conseil de délégués...)

pHARe et parcours citoyen

Ce programme de lutte contre le harcèlement scolaire poursuit trois objectifs principaux :

- doter toutes les écoles et collèges d'un plan de prévention structuré et efficient (voir annexes en fin de procès verbal),
- sécuriser les équipes pédagogiques en garantissant la traçabilité et la prévisibilité de l'action publique,
- et permettre la création d'une communauté protectrice formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement.

Le parcours citoyen des élèves de l'école élémentaire Charles Exbrayat se décline sous la forme d'actions ponctuelles (webinaires, demi-journées consacrées à des thématiques ciblées...) et de dispositifs fédérateurs pour toute l'école (« assembly », élection de délégués et d'éco délégués...).

Il s'enrichit cette année d'actions en faveur de l'égalité filles-garçons : tous les élèves de CM1 et CM2 de l'école ont participé à un webinaire ayant pour objet la présentation de modèles scientifiques féminins...déconstruire les stéréotypes de genre en construisant les savoirs constitue un des axes forts de cette année scolaire.

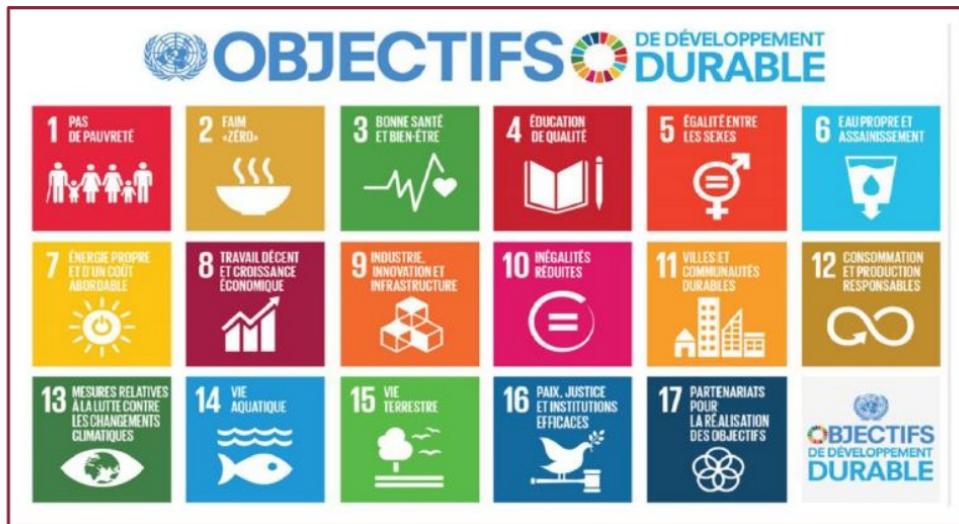
Le parcours citoyen sera complété par la validation du permis piétons (CE2) et du permis internet (CM2).

Quant au programme EVAR (Eduquer à la vie Affective et Relationnelle), il fera l'objet de séances spécifiques au fil de l'année (le développement des compétences psycho sociales, le consentement, la lutte contre les stéréotypes de genre...par exemple).

Label E3D

Déjà labellisée Euroscol, l'école va cette année s'engager dans une démarche de labellisation E3D.





Plusieurs projets menés cette année rentrent dans le cahier des charges de ce label.

-Refuge LPO : la création d'un refuge LPO au niveau de l'école va permettre de bénéficier d'outils pertinents pour permettre d'apprendre à observer la nature, de comprendre l'importance de la biodiversité et mener des actions pour la protéger.

-Tri recyclage et compostage: une intervention proposée par Sitcom Velay Pilat le 27 novembre auprès des élèves de CM.

-Projet de la graine à l'arbre : une activité co-organisée par Planfoy en transition et Bruno Reghem (parent d'élève et pépiniériste d'arbres champêtres) que toute l'équipe remercie chaleureusement pour la planification de ce projet riche et enrichissant (et pour le descriptif ci-dessous).

Objectifs:

- sensibiliser à l'environnement immédiat de l'école, notamment les forêts
- sensibiliser à l'importance de l'arbre dans notre environnement et nos paysages
- observation des différentes étapes du cycle de germination d'une graine depuis le fruit jusqu'au végétal, sensibilisation aux sciences de la vie

Trois sorties en demi journée ont eu lieu les mardi 16 septembre CP-CM1, mardi 23 septembre CE1-CE2, mardi 30 septembre CM1-CM2 : trois parcours ont été retenus autour de l'école et du bourg de Planfoy.

Temps 1: une sortie en forêt pour chaque classe pour observer notamment les arbres, mais aussi les traces d'animaux, les champignons, les insectes.. Ramener du feuillage pour faire un herbier (voir annexes en fin de procès verbal) et des fruits sauvages pour en extraire les graines

Temps 2: traiter avec les élèves les graines pour aller jusqu'à les faire germer: mettre en contact des graines avec un substrat humide (sable) et laisser maturer ces graines pendant plusieurs semaines au froid pour lever la dormance des graines

Temps 3: à partir de la fin de l'hiver, semer les graines en terrines et godets pour en faire des arbres et arbustes

Temps 4: proposer aux élèves de repartir avec un arbre et le replanter sur le site de leur choix.

Sciences : 1^{er} axe fort

Des robots pour travailler la programmation du CP au CM2 : Lego Spike, Loti Bot, Matatalab, Photon, Scottie Go!

Partenariats scientifiques :

L'équipe enseignante a déposé trois projets scientifiques dans le cadre de partenariats scientifiques avec Telecom, Ecole des Mines, Université Jean Monnet

CE2-CM1-CM2 : l'électricité et la Terre

CP-CE1 : l'air

Deux étudiants de Telecom (Lucie Anguille et Loris Debray) ont répondu favorablement au projet sur l'électricité. Ils interviendront auprès des CE2-CM1-CM2 les jeudis durant cette période 2.

Pour les projets retenus par l'université Jean Monnet, les réponses sont attendues en période 3 (janvier-février).

Langues : 2nd axe fort

"Languages open the minds and heart". Les élèves de CM2 ont créé une affiche qui illustre la devise du 25ème anniversaire de la Journée européenne des langues : « Les langues ouvrent nos cœurs et nos esprits ! ». Ce slogan reflète l'idée que l'apprentissage des langues mobilise à la fois les émotions et le cerveau. En plus de renforcer les capacités cognitives et de créer des liens entre les personnes, apprendre des langues facilite l'échange d'idées, d'émotions et d'expériences – renforçant ainsi l'empathie et le respect des différentes façons de vivre.

L'affiche (voir annexes en fin de procès verbal) a été déposée sur une plateforme afin qu'elle soit présentée sur le site web de la Journée européenne des langues. Des prix seront décernés aux cinq créations les plus originales, et vingt-cinq affiches seront fièrement exposées dans les locaux du Centre européen pour les langues vivantes !

Le travail des élèves dans le cadre de la journée européenne des langues a été valorisé sur le site académique départemental des langues vivantes.

L'école élémentaire Charles Exbrayat EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère) depuis la rentrée et labellisée Euroscol depuis mai 2024 accueille cette année une assistante de langue six heures par semaine (d'octobre à fin avril) : Lynn Mwaisakenyi vient du Kenya.

L'accueil d'une assistante de langue est une plus value en termes linguistique et culturel. La co animation des séances permet de consolider les acquisitions phonologiques des

élèves et stimuler leur désir d'apprendre. La recherche souligne la dimension affective de l'accès à une langue étrangère. L'intervention d'un "native speaker" constitue un levier émotionnel favorable à l'implication individuelle et à l'apprentissage d'une langue étrangère.

BUDGET APE-MAIRIE 97 euros par élève soit 7 663 euros

Madame Brault confirme que la mairie octroie à l'APE une subvention de « 4 468€, ce qui en fait, de loin, la première association du village soutenue par la commune ».

TOTAL 11 413,60 euros

Reste à financer 3 750,60 euros

Familles : 39 euros soit 3 081 euros

OCCE : 669, 60 euros

Abonnements financés par l'APE: « Le Petit Quotidien », « Wakou », « Wapiti », « Un jour une actu » et « I Love English Kids », « Mon P'tit Sciences et Vie » et « Curionautes des Sciences » : 560 euros au total.

De chaleureux remerciements sont adressés à la mairie et à l'APE pour leur soutien financier et leur confiance.

Présentation des projets 2025-2026 et financement

Il y a actuellement 236 euros sur le compte OCCE de l'école. Pour information, le compte OCCE de l'école est exclusivement alimenté par le bénéfice réalisé lors de la vente des photos scolaires, portraits. Les bricolages de décembre 2024 avaient généré des dépenses conséquentes (trois bricolages par élève non proposés à la vente).

Cycle natation CP-CE1-CE2-CM1

Budget : 3 900 (transport) + 2,20 X 12 X 59 (entrées piscine 1 557,60)

5 457,60 euros soit un cycle de 12 séances

Le planning des cycles natation est géré par la Communauté de communes de Montfaucon : chaque école fait des vœux. Afin d'optimiser le transport, le choix a été fait de partir la journée (soit un cycle de 12 séances avec une séance le matin et une seconde l'après-midi). Les vœux formulés sont sur les périodes 1, 4 et 5. Les périodes 2 et 3 ne sont pas demandées par l'école en raison du risque de possibles intempéries. La directrice souligne que la planification du cycle natation est dense entre choix des créneaux possibles, devis transport et réservation de la petite salle auprès de la mairie de Dunières. C'est finalement le vœu de la période 1 qui a été retenu...il s'avère que la gestion du cycle natation en début d'année scolaire est particulièrement intense : les

journées ont été denses pour tout le monde mais appréciées. L'équipe enseignante adresse ses remerciements à toutes les personnes qui ont accompagné une ou plusieurs fois.

Les élèves de CM2 ayant tous validé l'ASNS (Attestation du Savoir Nager en Sécurité) l'an dernier et ayant suivi quatre cycles natations depuis le CP, ils ont participé à un cycle capoeira et à un cycle mini handball sur six séances pendant le cycle natation des autres élèves de l'école.

Capoeira CM2 Pedigree Malungos (10H00-11H00) 270 euros / 45 euros par heure (association Capoeira Malungos Saint-Etienne) 6 séances

Mini handball CM2 (15H00-16H00) Adrian Denis Comité de la Loire de handball 240 euros 6 séances

Musique et chants Sébastien Fayard

23 séances 2 346 euros 45 min/classe 45 euros par heure soit 34 euros pour 45 minutes du vendredi 12 septembre au vendredi 3 avril (P1-P2-P3-P4)

Danse CP-CE1-CE2-CM1-CM2 Laura Patay et Nicolas Vendange **1 672 euros** 45 euros par heure soit 34 euros pour 45 minutes

Période 5 du jeudi 23 avril au jeudi 18 juin (8 séances de 45 minutes par classe)

Judo CP-CE1-CE2-CM1-CM2 Abdelrani Lefkir 1 185 euros 10 séances (15 euros par élève pour 10 séances) Alliance Judo Jomayère

Période 3 du 5 janvier au 6 février (5 séances de 45 minutes par classe)

Période 4 du lundi 23 février au lundi 23 mars (5 séances de 45 minutes par classe)

Jazz au sommet vendredi 26 septembre / (2 euros par élève)

Points soulevés par les représentants de parents d'élèves

-Les représentants de parents d'élèves évoquent la somme demandée aux familles dans le cadre de la participation aux projets (39 euros par élève comme l'an dernier). Certaines familles trouvent la somme quelque peu conséquente. La directrice rappelle, comme précisé lors des réunions de rentrée, qu'il est possible de fractionner le paiement en trois fois ou plus si besoin. Monsieur le Maire précise par ailleurs que la mairie a un CCAS que les familles peuvent solliciter si besoin.

La directrice et son équipe ont à cœur (et ont eu à cœur ces dernières années) de proposer aux élèves des projets variés, pensés et réfléchis afin de permettre à chacune et chacun de développer une palette de compétences. Faire intervenir, dans le cadre de certains projets, des personnes expertes dans leur domaine, est une vraie plus value pour les élèves.

Cela étant, la remarque a été entendue et devra être un objet de réflexion pour les équipes futures (prioriser donc faire des choix et explorer des pistes de financement complémentaires dans la mesure du possible).

-Des questionnements d'ordre pédagogique propres à une classe sont relayés par les représentants de parents d'élèves. Les questionnements de cet ordre n'ont pas vocation à être traités en conseil d'école. Il appartient aux parents de se rapprocher de l'enseignante de leur enfant.

La directrice et son équipe restent à l'écoute et disponibles si besoin. Le lien de confiance entre les familles et l'équipe enseignante participe de la réussite des élèves ; il est par conséquent précieux.

A vos agendas...quelques temps forts de l'école :

-vendredi 19 décembre fête de Noël

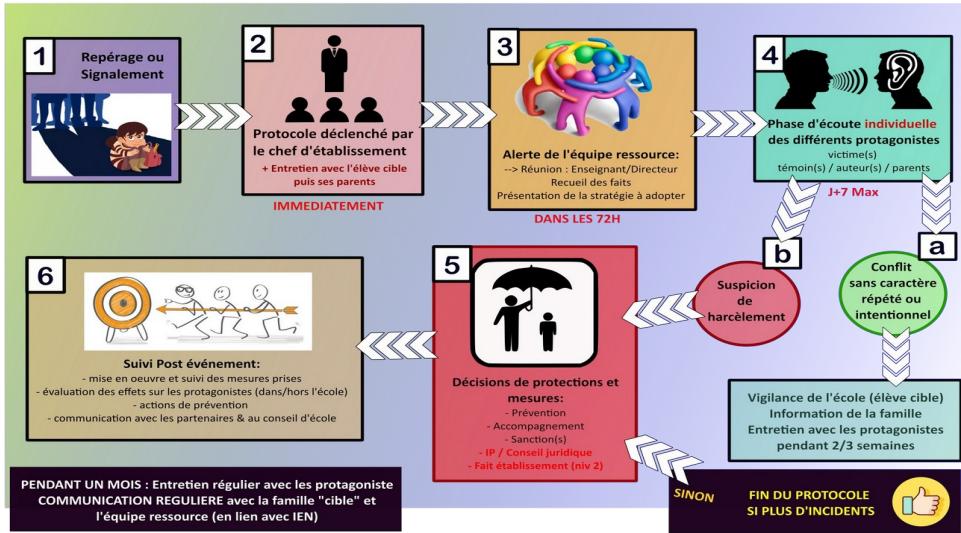
-vendredi 24 avril « danse et chants » suivis de la « fête des sciences »

-vendredi 19 juin fête de fin d'année

La séance est levée à 19H38.

ANNEXES

Schématisation Protocole Harcèlement à l'école



Axe fort : les langues

*Languages open
the minds...*



Axe fort : les sciences



Scanned with CamScanner